



Le Centre Public d'Action Sociale de Sambreville annonce

le recrutement d'un travailleur social temps plein pour le Service Social Général

Description de la fonction

- affecté(e) à l'accueil social du citoyen, au traitement des besoins et demandes d'aides, aux enquêtes et rapports sociaux et aux suivis sociaux des personnes et ménages ;
- chargé(e) partiellement de suivis en guidance budgétaire par comptes bancaires co-gérés.

Profil

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- le (la) candidat(e) retenu(e) devra avoir les aptitudes physiques à l'exercice de la fonction; ces aptitudes devront être reconnues par le service de médecine du travail désigné par le C.P.A.S.;
- être titulaire d'un diplôme de bachelier(ère) assistant(e) social(e) ou d'infirmier(ère) gradué(e) social(e) ;
- la connaissance du tissu social sambrevillois est un atout;
- être en possession du permis de conduire (catégorie B);
- disposer à la date d'engagement d'un passeport A.P.E. valable.

Nous vous offrons

- un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2018, à temps plein ;
- un traitement en application de la Révision Générale des Barèmes ;
- pécule de vacance et prime de fin d'année;
- une intervention à 100% dans les d'abonnements sociaux pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
- une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique ;
- une entrée en fonction rapide.

Programme d'examen

1) Prévues le 18 janvier 2018, une épreuve écrite (cotation /100) portant sur les trois législations de base des C.P.A.S. et tous les arrêtés royaux ou textes réglementaires y afférents :

- loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976;
- loi concernant le droit à l'intégration sociale du 26 mai 2002 ;

- loi relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'action sociale du 2 avril 1965.

Les candidats doivent obtenir 50 % des points au minimum.

2) Prévues le 24 janvier 2018, une épreuve orale (Cotation: /100)

Permettant de déceler les motivations du(de la) candidat(e) et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction et consistant notamment en une mise en situation professionnelle.

Les candidats doivent obtenir 50 % des points au minimum.

Au total de ces deux épreuves, les candidats doivent obtenir 60 % (soit 120/200) des points.

Contact pour les candidats

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au Service RH Commune-C.P.A.S. de Sambreville. (071/260.252 du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 à 12h.00).

En outre, il vous est loisible de consulter le site Internet de la Commune de Sambreville : <http://www.sambreville.be> où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

Dossiers de candidature

Le dossier de candidature devra :

- soit être adressé par envoi postal recommandé à l'adresse suivante :
Monsieur MANISCALCO Vincenzo, Président
Complexe communal Jean Poulain
Avenue Président Roosevelt 14
5060 SAMBREVILLE
Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le 22 décembre 2017 (date de la poste)
- soit être déposé au service du personnel (3^{ème} étage de l'Administration communale, Grand Place à 5060 Sambreville (Auvélais)), du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 à 12h.00
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 22 décembre 2017
- les dossiers reçus hors délai, incomplets ou envoyés par email NE seront PAS pris en considération.

Pour être complet, le dossier de candidature doit obligatoirement reprendre les documents suivants :

- le formulaire de candidature;
- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis pour l'emploi;
- extrait de casier judiciaire récent (de moins de six mois).

Pour le Conseil de l'Action Sociale,

**Le Directeur général,
(s) O. CABOSSART**

**Le Président,
(s) V. MANISCALCO**